

les **CHRONIQUES** *domazanaises*



Village de
DOMAZAN

BULLETIN MUNICIPAL N° 52

Février 2026 | www.domazan.fr

SOMMAIRE

Page 4	2025 : un millésime sous tension
Page 5	La vie associative
Page 6	Brèves de village
Page 8	Incendies : un enjeu collectif
Page 10	CCPG : projets en cours
Page 12	Améliorer pour préparer l'avenir
Page 14	Voiries : travaux et prévention
Page 15	Budget 2025
Page 16	Un passé retrouvé
Page 18	ZTHA : un projet au long cours
Page 20	L'école, une priorité communale
Page 22	Inauguration de l'école
Page 24	Bouillon de culture
Page 26	Plan Local d'Urbanisme
Page 27	État civil

Scannez-nous ...
pour retrouver toute notre actualité !

Site internet

Facebook



Magazine d'information de la
mairie de Domazan.

Direction de la publication ▼
Louis DONNET

Rédaction, Crédits photos
& illustrations ▼
Service Communication
Mairie de Domazan / Freepik

Mise en page ▼
Créaféine Studio
45033298600022

Impression ▼
Presse de la Tarasque
73718024000035

Ce magazine est téléchargeable sur ▼
[https://domazan.fr/categories_
publications/chroniques/](https://domazan.fr/categories_publications/chroniques/)

▼ RETROUVONS-NOUS

▼ Horaires

Lundi au jeudi
8h00-12h00/14h00-16h30

Mercredi
9h00-12h00

Vendredi
9h00-13h00

Samedi
9h00-11h45

▼ Téléphone
04 66 57 03 28

▼ Site internet
www.domazan.fr

▼ Facebook
[@newsletter.domazan.fr](https://www.facebook.com/newsletter.domazan.fr)



Louis DONNET

LE MOT DU MAIRE

Travaux, sécurité, cadre de vie : Domazan poursuit son évolution sans renier son identité.

les installations existantes et embellir nos rues en limitant l'impact visuel des réseaux aériens.

Ces chantiers, parfois contraignants, se sont déroulés avec le souci constant de limiter les perturbations du quotidien. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre compréhension et votre patience.

Notre volonté pour l'année 2026 reste inchangée : accompagner l'évolution de Domazan avec cohérence, en préservant son identité et en répondant aux besoins de la population.

Je salue par ailleurs le travail des associations, des bénévoles et des agents municipaux, dont l'engagement contribue pleinement au dynamisme de notre commune.

Que cette nouvelle année soit pour vous une source d'espérance, de projets et de réussites. Continuons, ensemble, à faire de Domazan un village accueillant, solidaire et tourné vers l'avenir.

Chères Domazanaïses, chers Domazanaïs,

En ce début d'année, je vous adresse, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, de réussite et de sérénité. L'année qui s'ouvre sera marquée par la poursuite de nos engagements en faveur d'un village encore plus agréable et fonctionnel.

Parmi les actions majeures de 2025, plusieurs travaux de voirie ont été engagés afin d'améliorer la sécurité, la circulation et le confort de tous. Nous avons mené également des opérations d'enfouissement de réseaux, essentielles pour renforcer la qualité de nos infrastructures, sécuriser

*Je vous souhaite au nom du conseil municipal
une très belle année 2026.*

Nos vignobles

2025 : UN MILLÉSIME SOUS TENSION

Précoce et exigeant, le millésime 2025 a bousculé les habitudes des vignerons de Domazan. Entre chaleur intense, météo instable et calendrier accéléré, il a fallu s'adapter vite.

UN MILLÉSIME SOUS PRESSION, UNE VITICULTURE DE TERRAIN



Il se caractérise par sa précocité exceptionnelle, une très belle qualité et sa faible quantité. L'automne et l'hiver ont apporté des pluies bienfaitrices pour la recharge des sols. Le mois de mai, pluvieux lui aussi,

et relativement frais, a compensé un débourrement précoce et ralenti la croissance végétale. L'été, en alternant conditions favorables et épisodes de chaleur intense fin juin et en août, a accéléré la maturation des baies, avec une avance de deux semaines sur 2024, confirmant ainsi la précocité exceptionnelle du millésime.

Les vignerons domazannais ont dû pour certains écourter leurs vacances, rappeler leurs salariés en congés et s'activer dès la mi-août pour vérifier la bonne marche de leur machine à vendanger, du matériel de cave, nettoyer, soutirer et faire de la place pour la nouvelle récolte.

Les cépages blancs précoces comme le viognier ou rouge comme la syrah ont souffert des températures caniculaires de la fin août, le défi a été d'éviter les degrés excessifs et de préserver l'acidité. Ensuite de petites pluies hebdomadaires se sont invitées ralentissant l'avancement de la récolte, et provoquant l'inquiétude des vigne-

rons, mais l'état sanitaire est resté excellent et notre commune a été épargnée par les orages violents et les pluies trop abondantes qui ont frappé d'autres régions de la vallée du Rhône.

Les volumes sont plus faibles que les années précédentes, mais les vins des domaines viticoles de Domazan présentent de beaux équilibres, de la concentration et un réel potentiel en blanc, rosé et rouge.

*Le bon vin
réjouit le cœur de l'homme.*

— PROVERBE LATIN



BRÈVES D'ASSOCIATIONS

ACTIVITÉ YOGA

L'association « Yoga, au coeur du souffle » propose depuis 2019 une activité yoga à Domazan : cette année à nouveau trois séances d'une heure, pour adultes, les mercredis et jeudis en fin de journée, animées par Anne Dezeure.

La pratique du yoga s'adapte à tous et ses bienfaits sont multiples ! Le travail postural, réalisé avec la conscience du souffle, étire et renforce les muscles, mobilise les articulations, stimule le métabolisme, la relaxation favorise la détente et le lâcherprise, l'attention aux mouvements du corps et les exercices respiratoires amènent à la concentration et la méditation.

Les séances se déroulent en petit groupe, dans la salle de la médiathèque ; l'association remercie la mairie pour la mise à disposition de cet agréable local.

CLUB LOU MIOUGRANIER

Le 14 février. Visite guidée de Villeneuve Les Avignon avec une guide nationale conférencière : Fort St André, le centre de Villeneuve en évoquant son passé de « ville cardinale ».

Le 21 mars. Espace Muséal Pierre Hénin à Caveirac. L'intelligence du geste ou le magnétisme de l'outil.

La patine, le dosage subtil des alliages des métaux racontent la perpétuelle mutation du geste humain.

Le 11 avril. AUTOCAR. AGDE

Le château de Laurens, à mi-chemin entre romantisme fin de siècle et modernisme triomphant.

Visite guidée du centre historique.

Musée de l'Ephèbe et d'archéologie

sous-marin. Agathé vieille de 2.600 ans, carrefour de civilisations, était célèbre pour les transports maritimes d'amphores et le commerce d'œuvres d'art dont la statue d'Alexandre « l'Ephèbe ».

Le 25 octobre. AUTOCAR. Toulon. Première ville du Var marquée par les invasions et les épidémies. Architecture provençale, immeubles Haussmanniens, cathédrale, fontaines. Histoire du baigneur flottant raconté par Victor Hugo dans les Misérables.

RADE de Toulon, la plus belle rade d'Europe, port militaire impressionnant, succession de panoramas.

PLAISIR DE LIRE

Une association aux activités variées autour de l'idée de la lecture et des livres.

Nuit de la Lecture

Le thème cette année était le Patrimoine. Il a été abordé par trois approches : musique avec la chorale de David et un chant de Lydia et puis la lecture avec deux jeunes de l'école de théâtre de Sandrine Chauveau puis avec Sandrine Chauveau et Victor Haïm dramaturge et comédien qui ont interprété une pièce de ce dernier et pour finir, après une pause, cinéma avec les Visiteurs du soir de Marcel Carné présenté par Charles Azoulay.

Visites Littéraires

Visites de lieux où ont vécu des écrivains. Cette année trois visites ont été organisées. Montpellier a permis de voir et d'entendre décrire des lieux où ont vécu des écrivains : ont notamment été cités : Gide, Valéry, Delteil, Rousseau, Conrad, Rabelais. Ils ont connu

Montpellier pour s'y faire soigner ou pour y faire des études de droit ou de médecine. La visite de l'Université a également permis de retracer l'histoire de la plus ancienne université de médecine et de droit de France.

Le Moulin de Daudet à Fontvieille nous a fait faire une randonnée ponctuée par des lectures permettant de visualiser les paysages décrits.

La Fontaine de Vaucluse où nous avons visité le musée Pétrarque consacré à Pétrarque et à René Char qui résidèrent tous deux dans ces lieux puis de voir le musée de la Résistance dans laquelle René Char a été actif.

Rencontre Littéraires

Le dernier mardi de chaque mois une rencontre est organisée autour de livres. Soit un livre est présenté par quelqu'un qui l'ayant aimé veut le partager, soit un livre a été lu par tous les présents et fait l'objet d'une discussion.

Activités avec l'école

Les enfants de l'école de Domazan viennent à la Médiathèque où ils sont rejoints par des membres de l'association pour des lectures adaptées à leur âge.

Les plus grands participent à un atelier de philosophie.

En général six rencontres sont organisées chaque année.

Rencontre avec un auteur

Lorsque cela est possible, une rencontre est organisée avec un auteur. Lydie Salvayre, prix Goncourt 2024 est la dernière personne accueillie par notre groupe.

Vie quotidienne

BRÈVES DE VILLAGE

LE VILLAGE INAUGURE SON MARCHÉ DE FIN D'ANNÉE

Avec moins de 1 000 habitants, Domazan est un village au cœur battant. En témoigne la volonté de Pascale Steemers, du Bistrot de l'Hoste, du comité des fêtes de Domazan « Lou Mistradou » et des vignerons pour créer un événement fédérateur avec des artisans, producteurs et musiciens régionaux. C'est le sens de ce Noël des saveurs et des savoir-faire : *valoriser le beau et le bon made in Occitanie.*

Côté exposants, les visiteurs ont retrouvés les poneys de Lola Ranch

pour des balades réservées aux enfants, des produits pour la maison et de beauté responsables et durables, du linge de maison, des accessoires de mode, des objets de décoration en bois et pour les arts de la table, du prêt-à-porter féminin, des spécialités gourmandes, des bijoux fantaisie et de la maroquinerie.

Ce rendez-vous s'inscrit dans la continuité de ce que nous faisons toute l'année à travers le label Bistrot de Pays en maintenant du lien social, puisque nous sommes à la fois un restaurant, un bureau de tabac, une épicerie et un dépôt de pain, explique Pascale Steemers. Ce premier marché est construit dans le même esprit : partager un moment convivial autour d'un vin chaud, d'un bar à huîtres et foie gras, d'un brasero et de grillades, et d'un atelier de décoration florale pour réaliser sa couronne de Noël.

Côté vigneron, les six domaines Domazanaï, les Andrines, Bellevue, des Romarins, la Valériane, l'Espina et des Coccinelles ont été présents sur un stand commun.

Le projet suscite une belle émulation, expose Jean-Baptiste Mangin, des Coccinelles. Chaque domaine présentera trois de ses cuvées emblématiques, les vins seront vendus au verre à un prix unique et nous proposons la vente de coffrets composés de vins sélectionnés par les vignerons pour accompagner des mets choisis. Chaque vin sera accompagné de sa fiche technique qui expliquera la nature de l'assemblage, la température à laquelle il faut le boire et, de préférence, avec quel mets le servir.



RAMASSAGE CITOYEN DES DÉCHETS

**Un geste simple, un impact réel
pour notre commune**

Comme chaque année, en ce début de printemps, une quarantaine de volontaires, petits et grands, s'étaient donné rendez-vous devant la mairie pour une matinée de ramassage des déchets. Sourires, gants, sacs poubelles et motivation étaient au rendez-vous pour cette action citoyenne devenue un véritable moment de solidarité domazanaise.

Après la constitution des équipes, chacun s'est vu remettre le nécessaire pour collecter les déchets, avec un tri effectué directement sur le terrain afin de séparer les matériaux recyclables de ceux destinés à l'incinération. Les fossés des routes départementales, mais aussi nos voies communales, ont été inspectés et nettoyés. Cannelles, papiers, plastiques, bouteilles, divers emballages... Au total, c'est encore un camion-benne entier qui a été rempli, preuve que chaque année, malgré les efforts de beaucoup, les déchets sauvages persistent.

Le SMICTOM a ensuite récupéré séparément les déchets recyclables et les incinérables, permettant une revalorisation maximum des matières collectées. Une chaîne de gestes simples, mais essentiels, où chacun joue son rôle : les habitants qui ramassent, la commune qui organise, le syndicat qui traite. C'est ensemble que l'action devient efficace.

Agir pour l'environnement : un devoir partagé

Ce ramassage citoyen n'est pas qu'une opération de nettoyage ponctuelle : il rappelle que la protection de notre cadre de vie repose sur un effort collectif et continu. Jeter un déchet ne prend qu'une seconde... mais il peut mettre des années, parfois des siècles, à disparaître.

Un simple emballage abandonné dans la nature peut nuire à la faune, à la flore, polluer les sols, les cours d'eau, et détériorer les paysages qui font l'identité de Domazan.



Chaque geste compte :

- ✓ Ne pas jeter ses déchets dans la nature.
- ✓ Ramasser ce que l'on trouve, même si ce n'est pas à nous.
- ✓ Réduire nos emballages et favoriser le réutilisable.
- ✓ Trier systématiquement chez soi.
- ✓ Sensibiliser les enfants et les nouvelles générations.

Protéger l'environnement n'est pas l'affaire de quelques-uns, mais de tous. Les bénévoles présents ce jour-là ont montré l'exemple. Leur engagement prouve qu'à l'échelle locale, chacun peut agir et améliorer concrètement son cadre de vie. Une bouteille ramassée, un fossé nettoyé, un sac de déchets trié : autant de petites victoires pour un village plus propre et plus responsable.

Et comme le veut la tradition...

À l'image de nos ancêtres Gaulois, l'opération s'est terminée par un moment de convivialité partagé autour d'un « banquet » offert par la mairie. L'occasion d'échanger, de rire, de remercier les participants et de donner rendez-vous, déjà, pour la prochaine édition.



Depuis le 1^{er} octobre, les biodéchets des résidents du centre-ville sont collectés dans un abri-bac dédié à cet effet. Cette initiative répond à une demande des habitants, mais la configuration des rues du centre et des logements ne permettait pas de distribuer des bacs individuels comme c'est le cas dans les secteurs résidentiels. Un lieu a été choisi pour être accessible par tous les habitants concernés. C'est donc à l'angle du chemin des Jardins et de l'avenue du Pont que l'abri-bac a été installé.

Quels déchets déposer ?

Les biodéchets regroupent l'ensemble des restes alimentaires et déchets organiques du quotidien. Un bioseau a été proposé à tous les habitants pour faciliter la collecte à la maison et le transport vers l'abri-bac.

Comment garantir la propreté des abri-bacs ?

À l'issue de chaque collecte, le bac situé dans l'abri-bac est échangé avec un bac propre. Les bacs souillés sont lavés sur une plateforme adaptée chez le prestataire avant d'être remis en circulation.

Que deviennent les biodéchets ?

Ils sont collectés une fois par semaine, le vendredi, et sont acheminés vers la plateforme de compostage du site des Sableyes, au siège du SMICTOM. Ils sont alors mélangés aux autres biodéchets puis, après broyage, mis à composter sur place. Après six mois, le compost est redistribué gratuitement aux habitants.

Vie quotidienne

INCENDIES : UN ENJEU COLLECTIF

Les feux de l'été 2025 rappellent que la prévention du risque incendie concerne chacun, au-delà de l'intervention indispensable des sapeurs-pompiers.

UN ENJEU MAJEUR APRÈS LES INCENDIES DE JUILLET ET D'AOÛT

Cet été a été marqué par deux incidents notables sur notre commune :

- Le jeudi 3 juillet 2025 : un incendie de végétation s'est déclaré dans un champ d'herbes hautes à Domazan, provoqué par un

véhicule abandonné. L'incendie a parcouru environ un hectare.

- Le vendredi 8 août 2025 : un autre incendie en zone périurbaine, impasse de la Bergerie à Domazan. 82 sapeurs-pompiers et 22 véhicules ont été mobilisés, pour une superficie d'environ 2 000 m².

Ces événements rappellent que le risque incendie n'est pas seulement l'affaire des services de secours, mais

bien un enjeu collectif qui concerne chaque habitant, chaque propriétaire, chaque usager de la nature.

L'IMPORTANCE DU RÔLE DES SAPEURS- POMPIERS

Lors de ce second incendie, les équipes du SDIS 30 (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gard) sont intervenues rapidement, permettant de limiter l'étendue du sinistre.

Leurs missions sont multiples :

- la détection et l'intervention immédiate en cas de départ de feu,
- la protection des biens et des personnes,
- la prévention, par la sensibilisation au risque et la veille.

Dans un contexte de sécheresse accrue et de niveaux de risque « très sévère » dans le secteur du Gard rhodanien, leur rôle est plus crucial que jamais.



Sans leur mobilisation, ce type de départ de feu aurait pu entraîner des conséquences bien plus graves.

LES CAUSES FRÉQUENTES ET LES RÉFLEXES DE PRÉVENTION

Les incendies de juillet et d'août sont des exemples parmi d'autres : un véhicule abandonné dans un champ d'herbes hautes a été identifié comme point de départ du premier feu ; **pour le second, la cause exacte n'a pas pu être déterminée.** Ce type de situation rappelle que de nombreux départs d'incendie sont d'origine humaine et sont souvent évitables.

PARMI LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER :

- Vérifier que le débroussaillage autour de votre habitation est effectué, notamment dans les zones proches des massifs.
- Ne pas laisser de véhicules ou de matériel en plein champ d'herbes sèches, surtout en période **de sécheresse ou de vent fort.**
- Éviter les travaux générateurs de flammes ou d'étincelles à moins de **200 m des massifs forestiers** pendant les périodes à risque.
- Surtout : **appeler immédiatement** le 18 ou le 112 dès qu'un départ de feu est détecté.

LE RÔLE DE LA COMMUNE ET LES MESURES RÉGLEMENTAIRES

La commune de Domazan rappelle que, en cas de niveau « **très sévère** » de risque incendie (zone Gard rhodanien), des arrêtés spécifiques interdisent certaines activités à proximité des massifs : travaux, bivouac, camping sauvage, circulation dans les bois.

En tant que citoyens, **nous devons nous conformer** à ces règles et rester vigilants.

POUR CONCLURE

Les incendies de juillet et août nous invitent à renouveler notre vigilance : face au changement climatique, à la sécheresse, aux vents, à l'arrachage des vignes, la nature ne pardonne plus autant qu'avant.

L'engagement des sapeurs-pompiers est admirable, mais la prévention ne peut pas reposer uniquement sur eux. Chacun, à son niveau, peut agir : respecter les interdictions, adapter les comportements, sensibiliser les plus jeunes.

En agissant tous ensemble, nous contribuerons à protéger Domazan, ses habitants, ses espaces naturels, et à éviter que le prochain feu ne devienne catastrophique.

ENSEMBLE, SOYONS ACTEURS DE LA PRÉVENTION

Chaque geste compte pour protéger les maisons, les forêts et les vies.

.....
EN CAS D'INCENDIE : 18 (Pompiers) ou 112 (Urgences européennes)



Vie quotidienne

CCPG, PROJETS EN COURS

La Communauté de Communes du Pont du Gard mène plusieurs projets à Domazan, autour du développement économique et de la mobilité douce.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de sa compétence en développement économique, la Communauté de Communes du Pont du Gard (CCPG) travaille depuis 2020, en partenariat avec la commune, sur un projet d'extension de la zone industrielle de Domazan. Ce projet porte sur une douzaine d'hectares situés au nord-est de la route de l'Escale. L'objectif est de créer une vingtaine de lots allant de 600 à 9 000 m².



Cette opération de grande envergure comprend notamment la création d'une station de traitement des eaux usées domestiques destinée à

l'ensemble de la zone industrielle. Celle-ci sera implantée en aval, le long de la route de l'Escale. Une réunion publique de concertation concernant la création de la ZAC a eu lieu en février 2025 à la mairie de Domazan, en présence d'une quinzaine de participants.

Ce projet implique des mesures de compensation environnementale, l'inventaire faune/flore ayant révélé la présence d'espèces protégées. La deuxième partie de l'année a donc été consacrée à la recherche de surfaces foncières susceptibles d'être mises à disposition du Conservatoire des espaces naturels pour reconstituer des milieux similaires à ceux impactés par l'extension.

Parallèlement, la CCPG s'apprête à contractualiser un traité de concession avec la SPL30, chargée de la mise en œuvre du programme de travaux et de la commercialisation. La commune et la CCPG seront bien entendu sollicitées pour donner leur

avis concernant les projets d'implantation des futures entreprises, car il est essentiel pour nous de conserver la maîtrise de ces installations.

Le planning prévisionnel envisage un début des travaux en 2027, avec dans un premier temps l'aménagement de l'extension, la requalification de la route de l'Escale et la construction de la nouvelle station d'épuration, accompagnée du raccordement des entreprises situées sur cette voie. Par la suite, la remise à niveau des voiries de la zone industrielle existante est prévue, ainsi que le raccordement à l'assainissement collectif de l'ensemble des propriétaires.

MOBILITÉ

Afin de favoriser la mobilité douce, la CCPG a déployé plusieurs dispositifs incitant à l'usage du vélo. Elle propose notamment un service de location de vélos, en majorité à assistance électrique (VAE). Ce service est accessible à toute personne majeure résidant ou

travaillant sur le territoire. Une large gamme de modèles est disponible, permettant de répondre aux différents besoins. La location, d'une durée limitée à 1, 2 ou 3 mois, permet ainsi d'expérimenter une alternative à l'usage de la voiture avant un éventuel achat.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la CCPG, rubrique Au quotidien > Transports et mobilités.



En partenariat avec la Ressourcerie du Pont du Gard et l'association Gard O'Vélo, la CCPG a mis en place l'Atelier des Cycles, un atelier itinérant d'autoréparation de vélos. Il se déplace dans l'ensemble des communes du territoire afin d'entretenir, réparer et conseiller gratuitement les usagers. Lorsqu'il se déroule dans ou à proximité d'une école, l'atelier se décompose en deux créneaux :

- de 15h00 à 16h30 pour les élèves de CM2
- de 16h30 à 18h00 ouvert à tous

À Domazan, un atelier est prévu courant mars, près de l'école primaire.

Par ailleurs, dans le cadre d'une phase d'expérimentation, des box à vélos individuels et sécurisés ont été installés à Aramon

et Montfrin. Ils permettent de déposer un vélo, quelle que soit sa taille (hors cargo), en toute sécurité pour quelques heures ou une nuit. Le stationnement est gratuit en semaine ou le week-end, de 7h00 à 21h00 ou de 16h à 9h00, pour une durée inférieure à 4 heures. Au-delà, un tarif s'applique : 5 € par période ou 1 € par heure.

Les box s'ouvrent et se ferment à l'aide d'une serrure motorisée compatible avec une carte bancaire, un support NFC ou une carte privative. Un système de fixation à 3 points permet d'attacher solidement le vélo. À l'arrivée, il suffit de badger pour ouvrir la box, déposer le vélo puis refermer. Au départ, un nouveau badge permet de récupérer le vélo et libérer l'emplacement. Un mode d'emploi est affiché sur chaque box.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Comme chaque année, la commune de Domazan s'est réunie ce 11 novembre pour rendre hommage aux soldats morts pour la France. Devant le monument aux morts, élus, familles, habitants, enseignants et élèves ont observé un moment de recueillement, ponctué par le chant de La Marseillaise et le rappel des morts pour la France, suivi ensuite par la lecture du discours officiel de la Ministre des Armées par M. le maire.

Cette cérémonie, empreinte de respect et de mémoire, a rappelé l'importance de transmettre aux générations futures le devoir de mémoire.

À l'issue de l'hommage, un apéritif offert par la municipalité a permis aux participants de se retrouver et d'échanger dans une ambiance chaleureuse, prolongeant ce moment de partage et de citoyenneté.

Travaux

AMÉLIORER POUR PRÉPARER L'AVENIR

Réseaux, patrimoine ou services du quotidien, ces chantiers structurants ont marqué la commune. Point sur des travaux qui préparent l'avenir tout en préservant l'existant.

VIRAGE NUMÉRIQUE, FIN DU CUIVRE

L'année dernière, nous vous informions que le réseau téléphonique historique en cuivre — support de l'ADSL et des lignes fixes traditionnelles, serait définitivement arrêté. Cette échéance est aujourd'hui confirmée et maintenue.

À partir du 1^{er} février 2027, le réseau cuivre sera définitivement éteint sur l'ensemble du territoire national.

Concrètement, il ne sera plus possible d'utiliser les anciennes lignes téléphoniques, ni d'accéder à Internet via ADSL.

CE QUE CELA CHANGE POUR VOUS

Les opérateurs télécoms ont la responsabilité d'informer leurs abonnés et de proposer une solution de migration adaptée aux usages de chacun :

- passage à une connexion fibre optique,
- ou, si la fibre n'est pas accessible ou souhaitée, solutions alternatives via réseau mobile 4G/5G.

Si vous n'avez pas encore été contacté ou si vous avez des doutes sur votre situation, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos fournisseurs d'accès ou à solliciter la mairie, qui pourra vous aider à identifier la solution la plus adaptée.

UN RÉSEAU QUI DISPARAÎT

Une partie des câbles cuivre inutilisés a déjà été démontée, notamment entre Aramon et Domazan, à l'initiative d'Orange. Cette opération, appelée à se poursuivre, permet non seulement de réduire les coûts d'entretien de

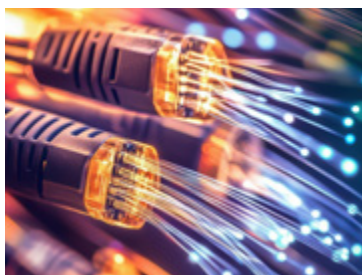
l'ancien réseau, mais aussi de lutter contre les vols de cuivre, devenus fréquents ces dernières années.

UNE COUVERTURE DÉJÀ TRÈS ÉLEVÉE

Bonne nouvelle : la commune affiche plus de 70 % de taux de raccordement à la fibre optique. La majorité des foyers peuvent donc d'ores et déjà anticiper sereinement cette transition numérique. Pour les zones qui ne sont pas encore éligibles, des extensions ou solutions alternatives seront proposées afin qu'aucun usager ne soit laissé sans moyen de communication.

La fin du cuivre marque un tournant technologique majeur. Pour que cette transition se déroule dans les meilleures conditions, il est important que chacun s'informe, anticipe et se prépare.

Domazan accompagne ses habitants vers un accès Internet plus rapide, plus fiable et plus durable.



LA RÉNOVATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Située au cœur de Domazan, l'église Notre-Dame de Rouvière est un édifice emblématique, témoin de l'histoire locale et de l'architecture religieuse. Construite au XII^e siècle, elle a traversé les siècles en subissant de nombreuses modifications, notamment après l'effondrement de sa voûte au début du XIX^e siècle. Au début des années 2000, le clocher caractéristique à quatre pans a été remplacé par un campanile en fer forgé, marquant une nouvelle étape dans l'évolution architecturale du monument. Pourtant, le temps et les intempéries ont eu raison de sa robustesse : depuis une quinzaine d'années, la municipalité avait repéré des faiblesses structurelles au niveau de la charpente. Des étais avaient même été installés pour soutenir certaines poutres, afin d'éviter tout risque d'effondrement.

Face à l'aggravation de la situation, notamment après les intempéries hivernales, les autorités locales ont décidé d'agir sans tarder. Ce printemps, la décision a été prise d'engager des travaux de rénovation complète avant l'arrivée de l'hiver. Après la consultation de plusieurs entreprises, c'est à l'entreprise locale Istrefi, spécialisée dans les travaux de maçonnerie et de gros œuvre que le chantier a été confié. Ce projet représente un investissement de 70 000 € TTC, entièrement financé par les fonds propres de la commune.

Depuis le 24 novembre, l'entreprise Istrefi est à l'œuvre pour redonner à la toiture de l'église toute sa solidité et son éclat. Les travaux, menés avec soin et expertise, devraient s'achever avant Noël, offrant ainsi aux Domazanais un cadeau de fin d'année aussi symbolique que précieux.



Pendant la durée des travaux, l'accès à l'église a été suspendu, ce qui peut occasionner des désagréments pour les habitants. La municipalité présente ses excuses pour ces contraintes, tout en soulignant l'importance de ces travaux pour la sécurité et la préservation du patrimoine. Une fois les travaux terminés, l'église Notre-Dame de Rouvière pourra de nouveau accueillir les fidèles et les curieux, dans un cadre restauré et sécurisé.

Cette rénovation est bien plus qu'une simple réparation : c'est un engagement fort en faveur de la sauvegarde du patrimoine local, pour que les générations futures puissent, à leur tour, admirer et chérir ce lieu chargé d'histoire.

DÉMARRAGE DE L'USINE DE DÉCARBONATATION

Après de longues années d'attente, une eau allégée en calcaire circule dans le réseau depuis le 12 novembre 2025. Ce projet, engagé il y a une quinzaine d'années sous la mandature de Francis Fabre, avait pour objectif de réduire les nuisances liées à la forte teneur en calcaire de l'eau du robinet.

À l'issue d'études techniques, de visites de sites et d'analyses financières, la solution de décarbonatation proposée par la société Saur a été retenue lors du renouvellement de la délégation de service public de l'eau. Les démarches réglementaires, menées entre 2022 et 2024, ont permis le lancement du chantier sur le site de production André Savonne aux Issarts (Les Angles). Après un an de travaux, l'usine est aujourd'hui en service.

L'eau distribuée présente désormais une dureté comprise entre **15 et 20 °TH**, contre plus de **34 °TH** auparavant. Cette baisse significative permet d'obtenir une eau plus neutre, au goût amélioré, tout en limitant l'entartrage des canalisations, des équipements électroménagers et des systèmes de chauffage. Le recours aux adoucisseurs devient ainsi inutile, générant des économies pour les usagers et une réduction des consommations d'eau liées à leur fonctionnement.

L'investissement total s'élève à **1,2 million d'euros HT**, financé par emprunt. Une augmentation de la part syndicale du prix de l'eau est intervenue en avril 2024 afin d'intégrer une partie de ce coût. Le syndicat poursuit parallèlement ses efforts en investissant chaque année entre **800 000 et 1 000 000 €** pour l'entretien, le renouvellement des canalisations et la sécurisation des ouvrages, afin de garantir une eau de qualité et préserver durablement la ressource.

Travaux

VOIRIES : TRAVAUX ET PRÉVENTION

AMÉLIORATION DU RÉSEAU ET ENTRETIEN DU CADRE DE VIE

L'année 2025 a été marquée par plusieurs interventions sur les chemins de la commune, dans un objectif clair : améliorer la circulation, renforcer la sécurité et préserver durablement les voiries communales face aux intempéries et au ruissellement.



CHEMIN DE LA GRAND-FONT : UNE RÉFECTION ATTENDUE

En octobre, c'est le chemin de la Grand-Font, situé entre le chemin du Grand-Bos et l'atelier municipal, qui a bénéficié d'une importante remise à niveau.

La réfection de la chaussée s'est accompagnée de la création d'un caniveau et d'un nouveau réseau pluvial. Jusqu'alors, l'eau de pluie stagnait dans cette zone particulièrement plate, faute d'exutoire, entraînant une dégradation progressive — parfois rapide, de la voirie.

Désormais, les eaux pluviales sont correctement évacuées vers le fossé et la Mayre, à proximité de l'atelier municipal, ce qui permettra de prolonger l'état du sol et de sécuriser les déplacements.

CHEMIN DU LAVOIR ET CHEMIN DE RAYALETTE : CONTINUITÉ DE L'ENTRETIEN

Dans une même logique d'entretien préventif, le chemin du Lavoir et la partie ouest du chemin de Rayalette ont eux aussi été renouvelés.

Ces aménagements visent à maintenir la qualité des voies, favoriser l'accès aux riverains et éviter les réparations lourdes à l'avenir grâce à une meilleure résistance aux eaux de pluie et au passage des véhicules.



IMPASSE DES MUGUES, UN RENFORCEMENT NÉCESSAIRE

Dans la zone industrielle, l'impasse des Mugues a également fait l'objet

d'une reprise. L'objectif principal était de permettre la bonne circulation des poids lourds desservant l'entreprise Anglada. Toutefois, en prévision d'un futur chantier global portant sur la rénovation complète des voies de la zone industrielle, ainsi que sur la création d'un réseau d'assainissement collectif porté par la Communauté de communes, la chaussée n'a pas été revêtue de bitume de manière définitive. Cette solution transitoire permet d'avancer tout en préparant les aménagements structurels à venir.

TRAVAUX À SAINT-SYLVESTRE : UN CHANTIER MAJEUR

Mi-novembre, un chantier plus conséquent a débuté sur la traversée du hameau de Saint-Sylvestre, pour une durée estimée à deux mois.

Les interventions prévoient notamment :

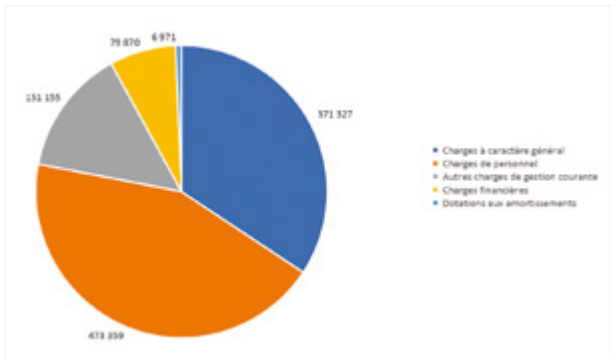
- réfection complète du réseau pluvial,
- création de zones de présentation des bacs de collecte des déchets,
- rénovation de la voirie,
- installation de dos-d'âne pour réduire la vitesse,
- mise à jour de la signalisation de circulation.

L'opération est menée par l'entreprise **Neo Travaux**, mandatée pour assurer une réalisation efficace et durable.

BUDGET 2025 LES CHIFFRES

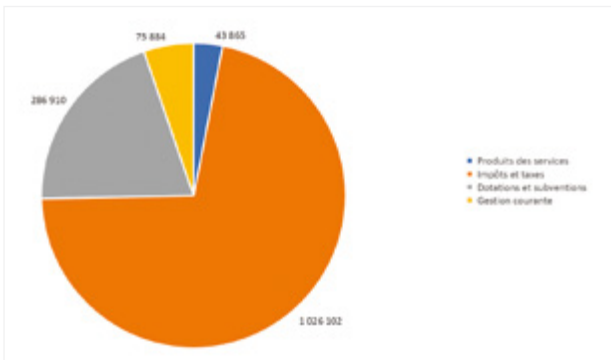
Les recettes de fonctionnement au 30 décembre s'élèvent à 1 436 579€ tandis que les dépenses de fonctionnement représentent 1 075 711€. Soit un excédent de plus de 360 000€ qui peuvent être affectés aux opérations d'investissement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Produits des services	43 865 €
Impôts et taxes	1 026 102 €
Dotations et subventions	286 910 €
Produits de gestion courante (dont remboursement des assurances)	2 810 €
Produits exceptionnels	75 884 €
Total des recettes de fonctionnement (dont atténuations de charges)	1 436 579 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges à caractère général	371 327 €
Charges de personnel	473 359 €
Autres charges de gestion courante	151 155 €
Charges financières	79 870 €
Dotations aux amortissements	6 971 €
Total des charges de fonctionnement (dont atténuations de produits)	1 075 711 €

Investissements notables de la période :

TRAVAUX d'électrification rurale ▶ **18 870 €** • DISSIMULATION de réseaux télécom ▶ **35 500€** • NOUVELLE chaudière à la mairie ▶ **12 581€** • FIN des travaux de l'école (**2,8 M€** d'investissement sur 2024-2025 subventionnés à 50% environ) • RÉFECTION du toit de l'église ▶ **70 000€** • RÉNOVATION de l'aire de jeu du foyer ▶ **35 500€** • RÉFECTION des chemins ▶ **409 000€**, notamment avec la reprise totale du chemin dans le hameau de Saint Sylvestre

Histoire

UN PASSÉ RETROUVÉ

Découverts chez un particulier, six parchemins du ^{xiv}^e siècle ont été authentifiés et confiés aux Archives départementales. Présentés lors d'une conférence, ils offrent un éclairage inédit sur l'histoire médiévale de Domazan.

Lors de l'ouverture de cette conférence, M. le Maire de Domazan a rappelé l'origine inattendue de ces six parchemins du ^{xiv}^e siècle. Découverts chez un particulier, ces documents ont pu être authentifiés, traduits par l'École des Chartes et confiés aux Archives départementales. Leur sauvegarde est le fruit d'une collaboration entre la commune, les services d'archives et des passionnés d'histoire locale. Une aventure qui montre comment le patrimoine écrit, parfois oublié, peut ressurgir pour éclairer notre passé. Un livre écrit par Claude Reynaud et édité par la mairie de

Domazan présente ces manuscrits retrouvés et d'ailleurs été proposé lors de cette conférence.

Claude Reynaud, historien local, a ensuite souligné que Domazan a déjà inspiré plusieurs auteurs. Dès le ^{xix}^e siècle, des érudits et des historiens se sont intéressés à son histoire, mais ces nouveaux parchemins offrent une plongée inédite dans le quotidien des Domazanaïses au Moyen-Âge. Ils complètent et parfois corrige les récits antérieurs, permettant une approche plus précise et concrète de la vie villageoise.

DOMAZAN AU CŒUR DES ENJEUX MÉDIÉVAUX

Vincent Fabre, étudiant en Master à l'ENS Lyon, a présenté l'analyse de ces archives exceptionnelles. Ces documents, analysés par Vincent Fabre dans le cadre de son master à l'ENS Lyon, offrent un regard inédit sur la vie quotidienne, les conflits et les stratégies de survie d'une communauté rurale en pleine mutation. À travers ces archives, c'est toute l'histoire du Languedoc qui se dessine, entre crises, résistances et adaptations.

DOMAZAN, UN MICROCOSME DU BAS MOYEN-ÂGE

Le ^{xiv}^e siècle est une période de profondes transformations :



la guerre de Cent Ans, la Grande Peste, les famines et les révoltes paysannes marquent durablement les campagnes. Domazan, petit village situé entre la vallée du Rhône et le Languedoc, n'échappe pas à ces bouleversements. Les parchemins étudiés par Vincent Fabre révèlent une communauté tiraillée entre l'autorité seigneuriale, l'affirmation du pouvoir royal et la recherche d'une autonomie collective.

Des conflits de pouvoir révélateurs

Les documents montrent que Domazan est un enjeu territorial et politique. En 1307, un arbitrage délimite les terres entre Domazan et Théziers ; en 1335, la sénéchaussée de Beaucaire rappelle que le village relève de sa juridiction, et non de Roquemaure. Ces litiges illustrent les tensions entre seigneurs locaux, consuls et représentants du roi. En 1372, un conflit éclate entre le seigneur de Rochefort et les consuls au sujet des remparts, symbole de l'émancipation villageoise. Les Domazanaï, organisés en communauté, revendiquent le contrôle de leurs fortifications et de leurs ressources, comme le droit de pacage ou l'approvisionnement en bois.

Une communauté en résistance

Les parchemins mettent en lumière la capacité des habitants à s'organiser. Dès 1254, Domazan est doté de consuls, qui gèrent les affaires locales et négocient avec les seigneurs. En 1375, un recensement des « feux » (foyers) révèle la pauvreté du village, décimé par les épidémies et les pillages des Grandes Compagnies. Pourtant, les Domazanaï résistent : ils recourent à la justice royale pour contester les abus seigneuriaux, et s'appuient sur leurs remparts pour se protéger. Leur histoire s'inscrit dans un contexte régional agité, marqué par la révolte des



Tuchins (1381-1384), un soulèvement paysan contre la fiscalité royale, qui trouve un écho dans les villages voisins.

Vivre au quotidien : précarité et adaptations

Lavie à Domazan est rythmée par les aléas climatiques, les réquisitions militaires et les épidémies. Les parchemins décrivent des scènes de désolation : maisons brûlées, celliers vides, départs massifs. En 1375, le village ne compte plus que 14 feux, contre 22 quelques années plus tôt. Pourtant, la proximité d'Avignon, où siège la papauté, apporte une certaine vitalité économique. Des marchands italiens, comme Pons et Étienne de la Pisside, viennent y percevoir des dettes ou négocier des contrats, attestant des échanges qui dépassent le cadre local.

Un patrimoine à préserver

Les archives de Domazan, complétées par les compoix (registres fonciers) et des fouilles archéologiques, permettraient de continuer à reconstituer le visage d'un village médiéval typique : un habitat groupé autour de l'église, des maisons en pierre ou en torchis, et des jardins en périphérie. Elles révèlent aussi la

résilience des communautés rurales, capables de négocier, résister et s'adapter malgré les crises.

Pourquoi cette recherche est-elle importante ?

Le travail de Vincent Fabre montre comment l'étude des archives locales peut éclairer l'histoire rurale et sociale du Moyen-Âge. À travers Domazan, c'est toute la complexité des rapports entre seigneurs, paysans et pouvoir royal qui se dévoile. Ces parchemins, véritables trésors historiques, invitent à redécouvrir notre patrimoine et à comprendre les racines de nos territoires.

.....
Une exposition des parchemins a eu lieu à la suite de la conférence permettant à la soixantaine de participants de découvrir ces objets vieux de plus de 700 ans et rénovés de manière exceptionnelle par le service des archives départementales du Gard.



Agriculture

ZTHA : UN PROJET AU LONG COURS

La commune s'est engagée, aux côtés de ses partenaires, dans un dispositif naturel visant à améliorer la qualité des eaux issues du ruissellement agricole.

ZONE TAMPON HUMIDE ARTIFICIELLE (ZTHA)

Suite à la réunion annuelle de 2014 entre la commune de Domazan, la Chambre d'Agriculture du Gard, l'Agence de l'Eau et l'EPTB Les Gardons, en charge de l'entretien de

nos cours d'eau, deux informations capitales ont fait germer ce projet :

Premièrement, l'analyse de la qualité de l'eau du Briançon, réalisée par la Chambre d'Agriculture au point bas du village (Le P.38), a mis en évidence les efforts considérables des agriculteurs de la commune en matière de traitements agricoles. L'Agence de l'Eau a souligné un

niveau de qualité d'autant plus impressionnant que la commune est essentiellement agricole et que son bassin versant a une configuration particulièrement aisée à isoler et à analyser. Les anguilles qui vivent sous l'avenue du Pont en sont le meilleur exemple.

Deuxièmement, grâce à l'expertise des Gardons et à cette réputation

Village de DOMAZAN

Des zones humides pour épurer l'eau

Depuis le début des années 2000, les vignerons du bassin versant du Briançon (communes d'Estézargues et de Domazan) réfléchissent et travaillent à la réduction de leur impact sur l'eau. Ils ont très majoritairement adopté de bonnes pratiques agricoles, en particulier l'enherbement et le désherbage mécanique des vignes, avec ou sans conversion à l'agriculture biologique.

La quantité de produit phytosanitaires (ou pesticides) utilisés a été fortement réduite sur ce territoire.

Pour compléter cette démarche, la commune de Domazan (appuyée par l'EPTB Gardons) a réalisé deux « zones tampons humides artificielles » (ZTHA). Ces « bassins d'orage » un peu particuliers collectent et stockent temporairement les eaux de ruissellement d'un petit sous-bassin versant. Cette rétention permet de dégrader une partie significative (entre 50 et 100% suivant les matières actives) des pesticides présents dans les eaux de ruissellement. Ces deux bassins sont les premiers de ce type réalisés en contexte méditerranéen.

Ces zones tampons humides artificielles ont été réalisées par la commune de Domazan avec l'appui technique de l'EPTB Gardons.

La dynamique agricole sur ce territoire a été accompagnée techniquement par la Chambre d'agriculture du Gard.

Ces actions ont reçu le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée, de la Région Occitanie et de l'Union Européenne.

Comment ça marche ?

Ces zones humides artificielles sont des systèmes dynamiques où plusieurs processus biologiques, chimiques et physiques permettent de dissiper les contaminants de l'eau, dont les pesticides :

- 1) elles les **piègent** par adsorption sur la matière solide : les pesticides se « collent » aux sédiments et se déposent au fond de la retenue ;
- 2) elles favorisent la **dégradation** des substances chimiques grâce à plusieurs processus qui « cassent » les molécules pesticides par :
 - a) l'action de la lumière du soleil (la photolyse) ;
 - b) les réactions chimiques en lien avec des molécules d'eau (l'hydrolyse) ;
 - c) les bactéries, les champignons ou les algues (la biodégradation).

Ces processus sont d'autant plus efficaces que le temps de séjour dans la zone humide est long. C'est pourquoi, un dispositif de dérivation du fossé à l'amont permet de capter les eaux de ruissellement suite aux orages et de remplir le bassin sans le faire déborder. Le surplus d'eau est laissé dans son écoulement d'origine. Le débit de fuite est minimal pour permettre un temps de séjour de plusieurs semaines dans la zone humide.

Les données scientifiques relatives au rôle des retenues d'eau artificielles et naturelles dans le transfert et l'impact des pesticides dans les eaux de surface en milieu agricole sont issues du projet PESTICIDES (INRAE, CIRAD) et sont consultables sur le site <https://pesticides.cirad.fr/>.

de « bons élèves », les frais communaux liés à la déviation du rond-point situé au sud de la commune, à proximité de nos deux ruisseaux, ont pu être pris en charge à 80 % par des aides de l'Agence de l'Eau au titre de la renaturation des cours d'eau. Ce statut nous a permis de faire financer plus de 200 000 € de travaux. Il est alors apparu à l'équipe municipale que les bonnes relations avec cet organisme avaient une valeur autre que symbolique et que la commune pouvait capitaliser sur ses agriculteurs, parmi les plus vertueux.

En fin de réunion, les Gardons et l'Agence de l'Eau, conscients du potentiel unique de notre village et surtout de ses vigneron, ont commencé à réfléchir à une expérience grandeur nature autour d'un procédé naturel et passif visant à améliorer encore la qualité de l'eau. Le prérequis pour la commune était qu'une grande partie du coût soit supportée par l'Agence de l'Eau, tant pour la phase d'étude que pour la phase travaux, et que l'assistance technique soit prise en charge par un tiers. Un accord de principe a été validé par les trois parties.

Le 18 février 2015, il y a plus de dix ans, le premier comité de pilotage a eu lieu avec, en plus des trois acteurs initiaux, des représentants des vignerons, de la DDTM et de la Chambre d'Agriculture.

En 2017, l'Agence de l'Eau a validé une subvention à hauteur de 80 % dans le cadre de son programme 2017-2022, et les

Gardons ont pris en charge 100 % de l'assistance technique. La commune a validé, sur son budget 2019, le financement de la phase d'étude.

Ce projet n'étant pas une priorité budgétaire pour la commune, et le contexte sanitaire lié au Covid aidant, il a été reporté chaque année jusqu'à la dernière échéance possible, soit au 12 décembre 2022 pour le budget 2023 concernant la phase d'étude, et à 2025 pour la phase travaux.

Après dix ans de patience, le premier coup de pioche a été donné le 9 janvier 2025, et la commune a réceptionné le chantier le 18 mars 2025.

Les cartes ci-dessous indiquent le bassin versant dont les eaux de ruissellement seront collectées par les ouvrages.

Les surfaces agricoles dont le ruissellement sera collecté par les deux ZTHA, dénommées DA et DB, sont estimées respectivement à 37,4 ha et 9 ha. Ces surfaces sont illustrées sur les cartes ci-dessous par un polygone rouge.

Ces zones tampons permettront de collecter les eaux de ruissellement provenant des parcelles agricoles situées sur les sous-bassins versants contrôlés par ces ouvrages. Les eaux collectées seront ensuite retenues dans les bassins pendant 10 à 15 jours avant de retourner vers le milieu naturel.



ZTHA dénommée DA (le Vallon)



ZTHA dénommée DB (la Bohémienne)

Vie scolaire

L'ÉCOLE, UNE PRIORITÉ COMMUNALE

La municipalité agit concrètement pour soutenir l'école et accompagner l'épanouissement des enfants, au quotidien et tout au long de l'année.

À Domazan, l'éducation occupe une place centrale dans les priorités de la municipalité. Consciente que l'école est bien plus qu'un lieu d'apprentissage, la commune met tout en œuvre pour offrir aux élèves un cadre éducatif riche, stimulant et équitable. Soutien financier, projets culturels, accompagnement pédagogique... Chaque action traduit une volonté forte : donner à tous les enfants les meilleures conditions pour grandir et apprendre.

AIDE AUX FAMILLES

Chaque année, la commune participe à hauteur de 60 € par enfant pour l'achat des fournitures scolaires. Cette contribution, versée à l'école, permet d'alléger les dépenses des familles et d'assurer à tous les élèves l'accès au matériel nécessaire pour bien démarrer l'année scolaire, dans un esprit d'égalité et de solidarité. Dans le même esprit, la municipalité maintient un service de garderie gratuit, un véritable soutien pour les familles : il permet d'alléger les contraintes d'organisation du quotidien, de faciliter la conciliation entre vie professionnelle et familiale, et de garantir un accueil sécurisant et encadré pour les enfants avant et après la classe.

LA BCD : UN LIEU DE LECTURE ET DE DÉCOUVERTES

L'animation de la Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) est confiée à Audrey ou Émilie (en cas de remplacement), agents polyvalentes des écoles. Chaque semaine, elles proposent des temps de lecture, des séances de découverte de livres et organisent le prêt d'ouvrages aux élèves de la petite section au CM2. Ces moments privilégiés nourrissent le goût de la lecture, stimulent la curiosité et renforcent le lien entre plaisir et apprentissage.



L'ÉVEIL MUSICAL AVEC ANASTASIA

La musique a toute sa place à l'école de Domazan !

Grâce au financement de la municipalité, Anastasia, intervenante spécialisée rattachée à l'EMIP, intervient tous les quinze jours auprès de toutes les classes. Elle anime des séances de chorale et d'éveil musical, offrant aux enfants la possibilité de développer leur sens artistique, leur écoute et leur confiance en soi à travers le chant collectif. Ces séances permettent notamment de préparer la kermesse.

OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE : LA MÉDIATHÈQUE ET L'ASSOCIATION PLAISIR DE LIRE



Une fois par mois, d'octobre à mai, les classes sont accueillies à la médiathèque de Domazan, en partenariat avec l'association "Plaisir de Lire". Cet échange permet aux enfants de découvrir de nouveaux ouvrages, de rencontrer des bénévoles passionnées autour de lectures d'histoires, de lectures au travers de kamishibai ou encore des ateliers philo pour les plus grands et de s'ouvrir à une autre manière de vivre la lecture. Un moment toujours très attendu par les élèves !

LE SPECTACLE DE NOËL, UN MOMENT MAGIQUE POUR LES ENFANTS



Chaque année, la municipalité organise et finance le spectacle de Noël de l'école, un rendez-vous festif très attendu. Tous les élèves sont conviés à assister à un spectacle adapté à leur âge, avant de recevoir un cadeau offert par la commune, remis en main propre par le Père Noël, puis de partager un goûter de fête préparé pour l'occasion. Ce moment convivial et joyeux clôt l'année en beauté !

LE CCAS, ACTEUR DU SOUTIEN ÉDUCATIF

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) participe activement à la vie scolaire en prenant en charge le transport de certaines sorties pédagogiques. Cette aide concrète permet à toutes les classes de participer à des activités culturelles, environnementales ou sportives, sans contrainte financière pour les familles.

DES PARTENARIATS ÉDUCATIFS VARIÉS



La municipalité joue également un rôle d'intermédiaire entre l'école et plusieurs partenaires institutionnels tels que le SMICTOM du Gard rhodanien, la Communauté de communes du Pont du Gard (CCPG), l'Office national des forêts (ONF) ou encore l'association Les Briconômes (atelier sur la biodiversité dans le cadre de la rénovation de l'école). Grâce à ces collaborations, les élèves bénéficient d'ateliers gratuits autour du tri des déchets, de la protection de la nature, de la biodiversité et du développement durable.

UNE ÉDUCATION SOUTENUE AU QUOTIDIEN

Avec un budget de près de 15 000 € / an (hors coût du personnel et charges de fonctionnement), et à travers l'ensemble de ces actions, la municipalité de Domazan affirme son engagement constant aux côtés de l'équipe éducative et des familles.

L'objectif : favoriser la réussite, l'épanouissement et la curiosité des jeunes Domazanaï, dans une école moderne, ouverte et solidaire.

Vie quotidienne

INAUGURATION DE L'ÉCOLE

En mai 2025, la commune a inauguré l'école primaire du Briançon, rénovée et agrandie pour mieux accueillir les élèves, les familles et les équipes éducatives.

INAUGURATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DU BRIANÇON

Le mois de mai 2025 a marqué une étape significative pour la commune : l'inauguration officielle de l'école primaire du Briançon, un établissement rénové et agrandi afin de mieux répondre aux besoins des élèves, des familles et de la collectivité.

UN PROJET DANS UN NOUVEAU CADRE

Située chemin de la Charrette, l'école primaire du Briançon fait partie intégrante de l'offre éducative de la commune.

« La vitalité de notre commune depuis vingt ans a conduit à transformer des espaces communs en salles de classe, et l'ancienneté du bâtiment exigeait une rénovation face au changement climatique. » — Louis Donnet.



LES TRAVAUX ET AMÉLIORATIONS

Aussi, des travaux importants ont été menés pour moderniser l'établissement et mieux accueillir les élèves. Parmi les aménagements :

- la création de deux nouvelles classes,
 - le remplacement de toutes les menuiseries extérieures et l'**isolation extérieure** des façades,
 - l'agrandissement du dortoir et la création de sanitaires neufs,
 - le **déplacement** de la cantine sur un terrain annexé, à proximité des nouvelles classes,
 - la création d'un « amphithéâtre » intérieur pour relier les nouveaux et les anciens bâtiments,
 - la **mise en place** d'un système de chauffage/rafraîchissement plus performant, ainsi qu'un terrain multisports, des espaces verts agrandis et désimperméabilisés,
 - dans les classes élémentaires, le remplacement des anciens tableaux interactifs (TBI) par de nouveaux écrans numériques,
 - la **création de deux salles dédiées** : une salle accueillant la bibliothèque d'école et un espace pour les arts plastiques, ainsi qu'une **salle de motricité**.
- Ces aménagements visent à offrir un cadre d'apprentissage plus moderne, confortable et durable, adapté aux enjeux d'aujourd'hui.

L'INAUGURATION : UN MOMENT PARTAGÉ



Lors de la cérémonie d'inauguration en mai 2025, les élus, les enseignants, les familles et les élèves se sont réunis pour marquer l'aboutissement du projet. C'était l'occasion de découvrir les nouveaux locaux, de visiter les aménagements et de célébrer ensemble cette nouvelle étape : un établissement rénové, prêt à accueillir ses élèves dans de meilleures conditions.

Les discours ont souligné :

- l'investissement de la commune et du service technique municipal,
- la mobilisation des artisans,
- l'implication des enseignants et du personnel municipal dans la mise en place rapide des locaux pour la rentrée.

Un apéritif offert par la collectivité est venu clôturer ce moment convivial, permettant à chacun d'échanger et de partager ce temps fort dans une ambiance chaleureuse.

UNE ÉCOLE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Avec ce nouveau cadre, l'école primaire du Briançon s'inscrit dans une dynamique d'amélioration de la qualité de vie scolaire : des espaces rénovés, une technologie actualisée, des zones extérieures repensées. Pour les élèves, cela signifie un environnement plus agréable, sécurisé et stimulant ; pour les familles, davantage de confort et de confiance ; pour la commune, un investissement durable pour l'avenir éducatif de ses enfants.

Ainsi, l'inauguration de l'école primaire du Briançon à Domazan en mai 2025 marque une belle réussite collective : des choix concertés, des travaux conséquents, une mise en place rapide et un cadre éducatif rénové. C'est un signal fort en faveur de l'éducation et du bien-être des enfants de la commune.



RENCONTRE AVEC LES ÉLÈVES DE CE2- CM1

Vendredi 12 décembre, la mairie a eu le plaisir d'accueillir les élèves de la classe de M. Poitevin, directeur de l'école, venus visiter les locaux municipaux et rencontrer les élus ainsi que les agents communaux.

Cette visite s'inscrivait dans une démarche pédagogique visant à faire découvrir aux élèves le fonctionnement des institutions locales et le rôle de la commune dans la vie quotidienne des citoyens. Accueillis par M. le Maire Louis Donnet et son adjointe aux affaires scolaires Mme Aurélie CAPELLI, les élèves ont pu échanger sur les missions du maire et de ses adjoints, ainsi que sur les différents projets municipaux dont celui de l'école.

Les agents municipaux (service technique et service administratif) ainsi que l'architecte conseil ont, quant à eux, présenté leurs métiers et expliqué leur rôle au service de la population. Cette rencontre, riche en échanges et en découvertes, a permis aux élèves de mieux comprendre la vie civique et l'importance des institutions républicaines.

Les élèves ont également été sensibilisés aux symboles de la République présents en mairie, tels que le buste de Marianne, la photographie du Président de la République, ainsi que l'écharpe tricolore portée par le maire et les adjoints lors des cérémonies officielles. Ces éléments ont permis d'aborder les valeurs républicaines et leur signification.

Enfin, à cette occasion, M. le Maire a présenté aux élèves un registre datant de la Révolution française, dans lequel sont retranscrits les Droits de l'Homme et du Citoyen. Les élèves ont également pu découvrir des parchemins datant du XIV^e siècle, témoins précieux de l'histoire locale et nationale.

Une visite à la fois instructive et conviviale, qui restera sans aucun doute un moment marquant dans le parcours citoyen des élèves.



Vie quotidienne

BOUILLON DE CULTURE

Avec l'arrivée de Lorène, de nouveaux horaires et une programmation renouvelée, la médiathèque confirme son rôle de lieu de vie culturel au cœur du village.

Après plusieurs mois d'attente, la médiathèque de Domazan accueille enfin sa nouvelle agente de bibliothèque : Lorène !

Son arrivée début décembre marque le début d'une nouvelle étape pour ce lieu de vie et de culture incontournable de la commune.



UNE ARRIVÉE ATTENDUE, UN ENGAGEMENT SANS FAILLE

Pendant cinq mois, la médiathèque a continué de fonctionner grâce à l'implication de l'élue en charge de la culture, qui a assuré un intérim bénévole afin de maintenir le lien avec les usagers, les écoles et les partenaires du réseau.

Grâce à ce relais précieux, la dynamique culturelle n'a jamais cessé : animations, prêts de livres et accueil du public ont pu se poursuivre dans un véritable esprit de continuité et de service public.

Aujourd'hui, Lorène prend la relève avec enthousiasme et de nombreuses idées pour faire vivre la médiathèque, développer les animations et renforcer encore le lien entre la lecture, la culture et la convivialité.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

À partir du mercredi 10 décembre, la médiathèque adopte de nouveaux horaires, pensés pour mieux s'adapter aux disponibilités des habitants :

Mercredi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00

Jeudi : 16h00 – 18h00

Samedi : 9h00 – 12h00

Ces créneaux élargis permettront à chacun, petits et grands, de profiter pleinement de l'espace, d'échanger, de lire, de jouer ou simplement de passer un bon moment.



LE CLUB D'ÉCHECS REPREND VIE !

Autre belle nouvelle : à partir du samedi 13 décembre, le club d'échecs a fait son grand retour à l'étage de la médiathèque, de 10h00 à 12h00.

Que vous soyez débutant curieux ou joueur confirmé, venez découvrir ou redécouvrir le plaisir de ce jeu de stratégie intemporel, dans une ambiance conviviale et détendue.

UN LIEU DE PARTAGE ET DE DÉTENTE



La médiathèque, c'est aussi un espace de vie où il fait bon s'arrêter :

- un café est offert par la municipalité à celles et ceux qui souhaitent faire une pause ;
- un puzzle participatif et collectif est à disposition pour s'amuser ensemble ;
- la navette interbibliothèques, mise en place il y a deux ans, permet de réserver et emprunter des documents sur l'ensemble du réseau des bibliothèques ;
- et bien sûr, les plus jeunes peuvent profiter d'heures du conte pour s'évader à travers les histoires ;
- Sans oublier les expositions, rencontres et conférences qui rythment l'année, invitant les habitants à découvrir, apprendre et échanger dans une ambiance conviviale.

DES NOUVEAUTÉS ET DES THÉMATIQUES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Tous les trimestres, de nouvelles collections arrivent sur les étagères ! La médiathèque propose également des sélections thématiques selon les saisons ou les événements du moment : automne, Halloween, Noël, hiver, animaux, voyages, etc. Ses collections



sont complétées par les services de la Direction du Livre et de la Lecture du Gard par le passage du Bibliobus deux fois par an, l'emprunt de DVDs et la mise à disposition de ressources numériques.

EN RÉSUMÉ

Avec l'arrivée de Lorène, de nouveaux horaires et une programmation culturelle renouvelée, la médiathèque Emile Mathieu de Domazan confirme sa place de véritable lieu de vie, de culture et de convivialité au cœur du village.

Lecture, échanges, jeux, expositions ou simple moment de détente... il y en a pour tous les goûts !



QUELQUES CHIFFRES

169 abonnés soit **17.5% d'inscrits**
(part de la population inscrite au niveau national > 9.2%*)

6565 documents à disposition

5079 prêts

4509 réservations

555 acquisitions

*Source : OLL – Chiffres clés 2023

Urbanisme

PLAN LOCAL D'URBANISME

CONTEXTE GÉNÉRAL DU PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Domazan a été engagé en 2005. Il définit les règles d'aménagement de la commune et identifie trois zones à urbaniser : le quartier des Aires Vieilles, le chemin du Moulin à Vent et le chemin de la Bergerie. Ces secteurs ont été pensés pour accompagner le développement du village tout en limitant l'étalement urbain.

Approuvé en 2015, le PLU prévoit un délai de neuf ans pour ouvrir ces zones à l'urbanisation. Passé ce délai, elles deviennent inconstructibles tant qu'une révision du document n'est pas engagée. Aujourd'hui, la zone du chemin de la Bergerie et une partie des Aires Vieilles sont concernées par cette règle, tandis que les autres secteurs sont en cours ou en voie d'aménagement.

OBJECTIFS DU PLU ET MISE EN ŒUVRE

Le projet communal visait environ 75 permis de construire sur la durée du PLU. Les évolutions législatives, notamment la loi ALUR puis la loi Climat et Résilience, ont permis la division parcellaire et conduit à la délivrance de 34 permis supplémentaires. Ces constructions ont été réalisées dans le respect du PLU et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Le document d'urbanisme fixe notamment une densité moyenne de vingt

logements par hectare et s'appuie sur plusieurs outils, dont le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). La commune a porté une attention particulière aux enjeux environnementaux : intégration des constructions dans le paysage existant, création d'espaces publics de qualité, gestion des eaux pluviales, limitation de l'imperméabilisation des sols et maintien d'une densité équilibrée.

DESCRIPTION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

L'urbanisation devait initialement se faire en priorité dans les secteurs déjà bâtis, puis dans les zones assurant une continuité avec le village. Une réflexion spécifique concernait également l'accueil des personnes âgées.

En 2014, une convention a été signée avec l'Établissement Public Foncier (EPF), permettant l'acquisition d'une parcelle au chemin du Moulin à Vent. Les projets proposés se sont toutefois heurtés à des contraintes financières et foncières, conduisant la commune à revoir sa stratégie et à ouvrir simultanément le secteur nord des Aires Vieilles et celui du Moulin à Vent.

Une modification du PLU engagée en 2020 a permis le dépôt des permis d'aménager. Le lotissement des Aires Vieilles sud, composé de 18 logements sur 1,1 hectare, a connu un retard lié

à des recours et à la crise immobilière, avant de voir les premières constructions débiter en 2025. La voie a été baptisée Impasse du Mistral.



Le projet du Moulin à Vent a ensuite été ralenti par la hausse des coûts. Une proposition de forte densification a été refusée par le conseil municipal. La commune poursuit néanmoins ses objectifs, notamment la création de logements seniors et l'implantation d'un cabinet d'infirmiers, avec l'appui de partenaires. Par ailleurs, une seconde parcelle fait l'objet d'un projet de dix logements.

CONCLUSION

Les zones à urbaniser prévues au PLU ont évolué différemment. Le lotissement des Aires Vieilles constitue une réussite en matière de logements et d'intégration urbaine. Le secteur du Moulin à Vent reste en cours de réflexion.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

LAGNEAU Ilyana

le 10 janvier 2025 à Nîmes

PETREMANT Maël

le 1^{er} avril 2025 à Nîmes

CHARMASSON Bruce

le 28 avril 2025 à Avignon

COCHIN Loan

le 19 août 2025 à Avignon

AMOYEL Ethan

le 12 novembre 2025 à Avignon

OLIVARES CANTALUPPI Lison

le 30 octobre 2025 à Nîmes

MARIAGES

MARON Sophie et PEYROUX-

BOUILLAGUET Jean-François

le 18 juin 2025

MARTIN Ingrid et SENOT Franck

le 28 juin 2025

REMY Louise et DAURENJOU Adrien

le 9 août 2025

MORAIN Florence et COLLET Michel

le 18 octobre 2025

DÉCÈS

GRASSO Rose épouse BUCHACA

le 1^{er} janvier 2025 à Nîmes (53 ans)

GILLES Christophe

le 22 mars 2025 à Domazan (59 ans)

GERWICH Monique épouse OLCARD

le 30 avril 2025 à Avignon (83 ans)

GAYTE Josette épouse REYNAUD

le 12 juin 2025 à Domazan (99 ans)

MAURIN Joanny

le 16 juin 2025 à Nîmes (85 ans)

MEGER Guy

le 27 juin 2025 à Domazan (90 ans)

CHANGEUX Denis

le 26 juillet 2025 à Avignon (82 ans)

PELLERIN Jean-Michel

le 15 septembre 2025 à Avignon (67 ans)

PETTIER Marie-Claude

le 19 octobre 2025 à Domazan (69 ans)



Réfection de l'église
Mars 1896 - Louis Mounet